

**PLAN DE FORMATION  
LE LICENCIEMENT (sauf Motif Economique)**

Public visé : Dirigeants d'Entreprises, Comptables ou Responsables des ressources humaines.

Objectifs : savoir Gérer les risques de contentieux, en connaissant les procédures à respecter et les conséquences.

Moyens pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et d'études de cas fondés sur des situations concrètes.

Méthodes d'évaluation des acquis : Après chaque session, une évaluation des acquis précédents sera envisagée, suivra une évaluation générale en fin de stage.

Contenu de la formation :

➤ **L'EXISTENCE D'UNE CAUSE RELLE ET SERIEUSE**

- le caractère réel et sérieux du licenciement
- la charge de la preuve
- les motifs illicites du licenciement

➤ **LES DIFFERENTS MOTIFS DE LICENCIEMENT**

- les différents motifs de licenciement pour motif personnel
- le licenciement disciplinaire
- l'état de la jurisprudence

➤ **LES REGLES DE PROCEDURE**

- la convocation à entretien préalable
- l'entretien préalable
- la notification du licenciement

➤ **LES SUITES DU LICENCIEMENT**

- les indemnités liées à la rupture et les documents à remettre au salarié
- le préavis et les incidents affectant le préavis

➤ **LA RUPTURE CONVENTIONNELLE DU CONTRAT DE TRAVAIL**

- un nouveau dispositif de rupture

➤ **LE CONTENTIEUX PRUD'HOMAL**

- inscrire le licenciement dans un éventuel contentieux prud'homal
- appréhender le contentieux prud'homal
- la transaction comme solution au litige